

Résumé du référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

1. Référentiel d'activités

- Théorisation et réflexion de la pratique artistique
- Analyse d'œuvres
- Enseignement artistique spécialisé en danse
- Coordination pédagogique
- Enseignement supérieur en Arts
- Recherche en sciences de l'homme et de la société
- Production, administration et diffusion de spectacles
- Promotion d'artistes et de spectacles
- Gestion de l'information et de la documentation dans le domaine des arts et du spectacle
- Gestion de patrimoine culturel
- Présentation de spectacles ou d'émissions

2. Référentiel de compétences

- Développer une critique d'art, chorégraphique en particulier : élaborer une analyse d'œuvre chorégraphique, de processus de création et/ou de médiation.
 - Appréhender le contexte historique, culturel et politique du secteur chorégraphique occidental contemporain pour analyser une œuvre, une démarche, une pédagogie.
 - Comprendre et élaborer une histoire des arts vivants et plus particulièrement de la danse en Occident.
 - S'approprier les discours philosophiques, sociologiques, anthropologiques sur le corps pour développer une réflexion critique.
 - Analyser les discours en danse et les discours sur le corps.
 - Développer l'analyse du mouvement et ses enjeux techniques et esthétiques.
 - Analyser des pratiques corporelles du point de vue de l'anthropologie, de l'esthétique, de l'histoire.
 - Approfondir une réflexion sur la pédagogie, les techniques de danse et les pratiques somatiques : leur histoire et leurs pratiques contemporaines et analyser les grandes techniques corporelles autres que celles de danse (techniques somatiques, sportives, etc.).
 - Construire et animer des interventions théoriques et/ou pédagogiques en danse et pratiques somatiques diversifiées
 - Elaborer des outils d'analyse du geste et les mettre en œuvre sur des terrains pratiques : pédagogie, transmission, processus de création et autres pratiques dansées.
 - Concevoir une communication valorisant les processus de création chorégraphiques, les œuvres, la pédagogie, la transmission
-
- Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention
 - Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine
 - Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale
 - Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines
 - Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines
 - Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux

MASTER – "DANSE"

- Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation
- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
- Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère
- Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles
- Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe
- Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale

Dans certains établissements, d'autres compétences spécifiques peuvent permettre de décliner, préciser ou compléter celles proposées dans le cadre de la mention au niveau national.

Pour en savoir plus se reporter au site de l'établissement.

3. Référentiel d'évaluation

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

Concernant l'évaluation des blocs de compétences, chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

Chaque ensemble d'enseignements a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de master, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 120 ECTS au-delà du grade de licence.